



**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE MASTER MEEF  
DU DOMAINE  
DE LA MENTION Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, Second degré  
DU PARCOURS Espagnol**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;  
Vu l'Arrêté du 27 Août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters «  
Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation » ;  
Vu l'Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 ;  
Vu l'Arrêté du 3 août 2018 portant renouvellement de l'accréditation de l'école supérieure du professorat et  
de l'éducation de l'académie de Poitiers au sein de l'université de Poitiers;  
Vu les propositions de M. Mario COTTRON, Directeur de l'INSPE Académie de Poitiers

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Le Jury du semestre Pair et Impair  
de la première à la deuxième année  
de la session 1 à la session 2  
est composé pour l'année universitaire 2020/2021 de :

**Président du Jury (Titulaire) :**

M. Mario COTTRON Professeur d'Université

**Président du Jury (Suppléant) :**

M. Victor MILLOGO Maître de Conférences

**Titulaires :**

Mme CONCOLINO Bianca	Maître de Conférences
Mme DE DARAN Valérie	Maître de Conférences
Mme GAUTHIER Patricia	Maître de Conférences
Mme PEYROL KLEIBER Elodie	Maître de Conférences
Mme QUINTANA Cécile	Professeur d'Université
Mme THOUVEREZ Ludivine	Maître de Conférences

**Suppléants :**

Mme BAGINI Licia	Maître de Conférences
M. FRADIN Christian	Professeur Certifié
Mme SAIVRES Christine	Maître de Conférences
Mme TEILLET Céline	Professeur Certifié

**Article 2 :**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3 :**

Le Directeur Général des Services et M. Mario COTTRON, Directeur de l'INSPE Académie de Poitiers  
sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 1er octobre 2020

Le Président de l'Université  
Yves Jean  
Pour le Président de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la Vice-Présidente  
Virginie Laval

[www.univ-poitiers.fr](http://www.univ-poitiers.fr)